

SAINT-DENIS, le 26 Décembre 1966.

à Monsieur ,

Conseiller Municipal

SAINT-DENIS

Monsieur et Cher Collègue ,

J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir assister à la QUATRIEME SESSION EXTRAORDINAIRE du Conseil Municipal qui se tiendra le JEUDI 29 Décembre 1966 à 15 H 30 dans la Salle des délibérations.

ORDRE du JOUR :

- 1°) Mise en place d'un Conseil de Prud'hommes à SAINT-DENIS.
- 2°) Demande de bourse en faveur de l'élève GRONDIN Jean-Paul, présentée par sa mère Mme Judes GRONDIN.
- 3°) Approbation d'une dépense de 60.000 FrsCFA pour concession d'une liaison spécialisée entre l'Hôtel de Ville de Saint-Denis et l'atelier de la Mairie de Sainte-Clotilde à Deux Canons.
- 4°) Approbation :
 - a) d'une dépense de 21.750 Frs CFA pour l'installation d'un poste téléphonique supplémentaire à l'Hôtel de Ville de Saint-Denis ;
 - b) d'une dépense de 36.000 FrsCFA pour l'installation d'un poste téléphonique supplémentaire à l'Ecole des Filles des Camélias;
 - c) d'une dépense de 40.000 Frs CFA pour l'installation d'un poste téléphonique principal à Montgaillard, au domicile du Secrétaire Général de Mairie;
 - d) d'une dépense de 11.475 Frs CFA pour frais de déplacement d'un poste téléphonique supplémentaire des gardes-champêtres.
- 5°) Ratification d'une dépense de 119.160 Frs CFA pour des travaux de renforcement du réseau de distribution d'eau de la Montagne. (Chemin Hautbois).

...../

- 6°) Approbation d'une Avenant à la Police d'assurance N°12/15020 souscrite à la Prudence Automobile couvrant un cyclomoteur Vélosolex 49 cc - Montant 1.455 Frs -
- 7°) Acquisition d'un tracteur "CATERPILLAR". *ce tracteur*
- 8°) Demande d'exonération du paiement des droits communaux applicables à la patente à laquelle a été assujettie la S.O.D.E.R.E. *TAXES*
- 9°) Demande d'exonération du paiement de la taxe de 8,50% applicable au chiffre d'affaires des hôtels-restaurants, présentée par le Syndicat des hôteliers et restaurateurs de la Réunion
- 10°) Répartition de l'allocation scolaire 1965-1966. *Bouvier*
- 11°) Inscription en recettes au chapitre 459 Art.7362 du budget des cantines scolaires d'une subvention complémentaire provenant de l'allocation scolaire d'un montant de Frs CFA : 3.146.000 et en dépense à l'Art.601 "Alimentation".
- 12°) Demande de subvention au Département au titre de l'exercice 1967.
- 13°) Emprunt de FrsCFA 14.000.000 à contracter par la Commune auprès de la CAISSE CENTRALE DE COOPERATION ECONOMIQUE pour compléter le financement des travaux de construction de deux groupes scolaires au lotissement de "La Source" et Rue Bouvet. *Ecole*
- 14°) Emprunt de 12.500.000 FrsCFA à contracter auprès de la Caisse d'Epargne et de Prévoyance de la Réunion en vue du financement de l'acquisition du terrain de 7.293 m2, situé dans le lotissement de "LA CHAUMIERE".
- 15°) Ratification d'un marché de gré à gré de FrsCFA 4.800.000.-- passé avec l'Entreprise GALLARD pour la fourniture d'agrès devant équiper les plateaux d'E.P.S. -
Marché de gré à gré de FrsCFA 1.200.000 passé avec un fournisseur de la place pour la fourniture d'accessoires divers.
- 16°) Ratification d'un marché de gré à gré passé avec la SEGEFOM pour fourniture de 81,700 m3 d'enrobés 3/8 et de 15 tonnes de bitume pour l'entretien de la voirie de SAINT-DENIS.
- 17°) Marché de gré à gré passé avec la S.M.P.R. pour construction d'un logement F.5 "CAZENDUR" à l'école des garçons de la Bretagne. *Ecole*
- 18°) Marchés de gré à gré à passer avec la C.F.E. et la SEGEFOM pour des travaux à exécuter à la Ravine des Patates à Durand.

...../

- 19°) Marché de gré à gré passé avec la S.B.T.P.C. pour des travaux de génie civil du poste de régénération de la piscine municipale.
- 20°) Marché de gré à gré passé avec la SAMAT pour des travaux d'installation de gaz dans les cantines de la Commune - Montant 1.500.000 de FrsCFA.
- 21°) Marchés de gré à gré passés avec différents fournisseurs de denrées alimentaires destinées aux cantines scolaires
- 22°) Modificatif au marché en date du 26 Février 1966, approuvé le 28 Avril 1966, concernant l'installation de feux de signalisation aux principaux carrefours de la Ville.
- 23°) Renouvellement du contrat passé avec M.HAVIERNICK pour l'exploitation du bar de la Piscine.
- 24°) Contrat d'entretien passé avec la Maison BLANCHE BIRGER pour les machines du modèle F 45 AH, F 45 AB, et F 48 AH dont la garantie est arrivée à expiration le 30 Juin 1966.
- 25°) Convention concernant les honoraires dûs au Cabinet HEBRARD pour étude et surveillance de la construction de trois dispensaires à la Montagne, au Bois de Nèfles, et à la Bretagne.
- 26°) Convention passée avec le Cabinet AUDRY pour les travaux topographiques exécutés sur le terrain de la Mairie de SAINT-FRANCOIS, et pour divers travaux exécutés pour le compte de la Commune.
- 27°) Paiement des honoraires dûs au Cabinet ROYER qui apportera sa collaboration pour la réalisation de :
- d'un groupe scolaire mixte de 8 classes (garçons), 8 classes (filles), annexes + 2 logements au Chaudron;
 - d'un groupe mixte de 8 classes + 2 logements et annexes à Domenjod.
- 28°) Contrat d'honoraires passé avec le Cabinet FRIZZEL pour la construction de deux classes économiques du type "URBAIN" à Champ-Fleuri Filles.
- 29°) Paiement de l'état des déboursés et honoraires présenté par Me LEMERLE, Notaire à Saint-Denis.
- 30°) Etat des frais exposés par Maître LEMERLE, Notaire, concernant la vente par M. et Mme CHEKIMANINDRAVOUTIN François d'un terrain à la Commune de Saint-Denis.
- 31°) Proposition de vente concernant un immeuble situé à la Montagne 10ème Km appartenant à M. Georges HUBERT-DELISLE. Prix 12.000.000 de FrsCFA.

32°) Expropriation d'un terrain indivis cadastré sous le n°18 de la section A0, d'une superficie de 348 M2, appartenant aux héritiers AZEMA.

33°) Estimation par le Service des Domaines de la valeur vénale du "Château Morange".

34°) Acquisition par la Commune d'un terrain de 2076 m2 en vue de l'extension de l'Ecole des Canélias - Coût 7.875.000 FrsCFA

35°) Remise à la Commune des édilités des lotissements ci-après :

- | | | |
|------------|-----|--------------------|
| - Canélias | II | - Chaudron I et II |
| - Canélias | III | - Source II |

36°) Construction d'un quai pour les pêcheurs de Saint-Denis.

37°) Alimentation en eau potable de SAINT-FRANCOIS.

38°) Réception des travaux de construction d'une piste de Roller-skating à la piscine.

39°) Exécution en régie par le Service des Ponts et Chaussées des travaux de protection des berges de la Ravine de Patates à Durand, de la berge de la rive gauche de la Rivière des Pluies et des berges de la Rivière Saint-Denis.

40°) Avant-projet établi par le Cabinet BOSSU concernant la Cure de la Délivrance - Coût des travaux 6.000.000 de FrsCFA.

41°) Devis estimatif présenté par M. LEFEVRE Guy, décorateur, 62, Rue Juliette Dodu, pour fourniture et pose des vitraux à l'Eglise de la Bretagne.

42°) Mairie de SAINT-FRANCOIS - Modifications apportées à la répartition intérieure - Projet dressé par le Cabinet BOSSU.

43°) Demande de reconnaissance d'utilité publique présentée par l'Association "Aide et protection de l'Enfance - Centre d'apprentissage".

44°) Transport des habitants du lotissement du Chaudron.

45°) Demande d'approbation d'une expertise automobile.

46°) Demande de délivrance d'une carte annuelle à tarif spécial pour les Membres de la Maison des Jeunes et de la Culture, présentée par le Président du Conseil d'Administration de cet organisme.

47°) Programme d'équipement collectif du quartier du Chaudron.